a orléans ce 6 fevrier 1778.

Monsieur

jay eu occasion hier de voir la jambe
du blessé dont jay eu Lhonneur de vous
detailler Le traitement et jay vüe que je me
suis grandement trompé Lorsque jay dit que
La saphene avoit été coupé Lantrée de La
balle etant a La partie porterieure de La
malolle interne deux doits au dessus Le sorte arterait
Le tibia auroit été fracturé et tout ce qui vient par
javoir perdu de vue cette plaie jetois distrait Lorsque
je lecrivois vous me pardonnerés sil vous plait cette
faute jay Lhoneur detre Monsieur avec
Respect

votre tres humble et
tres obeissant serviteur
Vosnier

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 16 n° 18